

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

École d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT :
SI PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
SI PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les catholiques en France sont soumis à de terribles épreuves ; les religieux chassés de France ; lettre d'un religieux en France, à un ami du Canada. — Emprunt à Paris de quatre millions de piastres, par le Gouvernement de la Province de Québec. — Aperçu du programme de la fête St. Jean-Baptiste à Québec le 24 juin prochain.

Causerie Agricole : Culture du navet et du rutabaga. — Différentes variétés de navets. — Sol propre à la culture du navet. — Choix et conservation des graines. — Engrais qui conviennent aux navets.

Divers : Quelques renseignements sur la culture du tabac. — Choix des plants ; de l'arrachage des replants. — Tableau indiquant la superficie d'un terrain. — Culture des fraises : variétés de fraisiers ; sol convenable aux fraisiers ; plantation de fraisier ; multiplication du fraisier (à suivre).

Choses et autres : Quelques détails sur le fraisier "Sharpless." — Recettes : Le hêtre comme paratonnerre. — Profondeur des puits.

À nos abonnés retardataires : Dans à peu près deux mois la dix-septième année de publication de la Gazette des Campagnes sera terminée, et bien à regret nous devons dire que plus de la moitié de nos abonnés n'ont pas encore payé le prix de leur abonnement pour l'année courante ; parmi ceux-là un grand nombre nous doivent plusieurs années d'arrérages. C'est un grand tort que l'on nous fait, et ceux qui payent régulièrement ont à en souffrir. Avec un peu de bonne volonté de la part de nos abonnés retardataires qui devraient se faire un devoir de payer régulièrement leur abonnement, nous serions à même d'apporter quelques modifications à notre "Gazette" en publiant des Gravures, suivant le désir d'un grand nombre d'amis de la Gazette des Campagnes. Nous avons pris des arrangements pour cela, et nous espérons que l'on nous fournira le moyen de mettre notre projet à exécution.

Feuilleton de la "Gazette des Campagnes."—Ceux qui voudront s'abonner à la Gazette des Campagnes peuvent obtenir les premières livraisons de "La fille du Marquis" afin d'avoir cette intéressante histoire au complet.

REVUE DE LA SEMAINE

La persécution religieuse en France se poursuit avec la plus grande opiniâtreté et le plus grand débordement, et ce qui distingue cette persécution de celle de 93, c'est le caractère d'hypocrisie de la guerre que l'on fait aux catholiques. Violence ou hypocrisie. La liberté libérale ferme la porte au bien, tandis qu'elle l'ouvre au mal. Plus elle attaque la religion, plus elle essaye de faire croire qu'elle veut la respecter, et en réalité elle en veut à la religion toute entière. Elle a l'audace de représenter le clergé comme un parti qui veut envahir l'Etat, quand, en réalité elle veut envahir l'Eglise.

Les partisans de la liberté libérale en France, que l'on appelle radicaux, veulent tout envahir. Ils se sont emparés des bureaux de bienfaisance afin d'avoir en leur pouvoir la charité. En certains endroits, ils ont expulsé les donateurs, les bienfaiteurs, les serviteurs des pauvres, et ils les ont remplacés par des gens que la notoriété de leurs opinions irréligieuses avait seule désignés.

Pour les conseils de fabrique, ils sont allés plus loin encore. Ils ont proposé de les faire nommer par les électeurs, sans distinction de religion, de manière à faire administrer par des protestants et des juifs les églises catholiques.

Ils veulent l'anéantissement du catholicisme, et pour cela ils décrètent l'expulsion des communautés religieuses non autorisées par le Gouvernement.

M. Jules Ferry, l'auteur de l'article 7, sur l'enseignement aîché, reçoit actuellement les hommages de ceux qui font la honte du peuple français, en récompense de son acte d'athéisme. Parlant récemment à Lisle, après son discours, une procession s'organisa ; en parcourant les différentes rues de cette ville, les chefs de cette meute de radicaux chantaient la Marseillaise ; ils vocifèrent : "A bas les culotins, à bas les jésuites ! A la potence ! qu'on les pend ! enlevez les curés ! Vive la République et celles des Etats-Unis !"

Et la foule qui les suivait ajoute : " A bas le Pape ! à bas le Pape ! Fusillez-les tous ? il faut en faire de la saucisse ! "

Voilà donc les amnistiés de la Commune à l'œuvre : ils ont demandé l'expulsion des religieux, en attendant qu'ils renouvellent les scènes de 1870.

On annonce que les Chartreux se disposent à quitter la France pour aller s'établir en Angleterre. Si les religieux sont chassés de France, les novices canadiens, maintenant au couvent des Pères Dominicains, à Flavigny, viendront terminer leur noviciat à St Hyacinthe.

Voici, au sujet de l'expulsion de religieux, de France, l'extrait d'une lettre d'un religieux de France à un ami du Canada, et que nous empruntons à l'*Abeille* publiée au Séminaire de Québec :

" Je me suis arrêté hier en vous demandant de vos nouvelles et aujourd'hui j'en ai bien d'autres à vous donner. L'autorisation des ordres religieux est chose impossible avec les conditions de M. Lepère; au moins pour les grands Ordres, il n'y faut pas songer. Il nous faudrait briser toute relation avec Rome; plus de généraux, plus de ramifications à l'étranger, rien qu'une petite congrégation diocésaine. Ces messieurs veulent peut être reproduire le schisme anglais sur un petit pied. — Bon courage; ils y crèveront à la peine. On nous donne jusqu'au 1er juillet pour nous faire accepter par l'Etat, et encore je vous prie d'écouter ces bons messieurs : " Nous autoriserons les congrégations religieuses qu'il nous sera possible d'autoriser. " En ce cas jamais, même au prix de tous les sacrifices de notre part, leur sera-t-il possible de nous tolérer ?

" Que voulez vous, ce n'est pas un spectacle réjouissant pour les flâneurs des boulevards que la bare et les pieds nus du Franciscain, que ces costumés étranges et surannés, qui, malgré nous, nous font penser à des choses peu propres à dorer la perspective. — *Novissima tua* : c'est un grand mot que ces honnêtes personnages ne connaissent et ne craignent que trop.

" Vous savez le mot spirituel de Mgr de Charbonnel à un petit commis-voyageur : — Sa Grandeur passait un jour sur le boulevard des Italiens avec son costume de capucin : grosse corde autour des reins, grand capuchon pointu, pieds nus sur l'asphalte, en un mot un cauchemar ambulatoire pour les dégustateurs de café et de sorbets. — Père, lui cria un petit crêvé attablé à la porte d'un café, il faut mourir. — Oui, répondit Sa Grandeur de Charbonnel *con grazia cappuccinesca*, mourir ou crêver, cela dépend de la bête."

— Les journaux de Québec annoncent que le Gouvernement de la Province de Québec vient de conclure à Paris un emprunt de quatre millions de piastres aux conditions les plus avantageuses. Deux millions de piastres seront versés le 1er juillet et deux millions le 10 juillet prochain. Telle est la confiance que la Province de Québec inspire aux capitalistes français, qu'ils ont fortement insisté pour prêter six millions au lieu de quatre et que, dans leur acte d'engagement, ils mettent le Gouvernement libre de réclamer deux millions de plus dans l'espace d'un an.

Les Chambres Provinciales sont convoquées au 28 mai courant, pour la dépêche des affaires. M. l'écrivain du *Quotidien* annonce que les projets de loi du Gouvernement sont tous préparés et que la besogne législative se fera dans un temps aussi court que possible. Des me-

asures seront soumises, pour refondre les lois sur l'agriculture, sur les travaux publics, sur l'éducation, etc.

— M. J. N. Duquet, commissaire ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, nous prie de publier l'aperçu suivant du programme de la fête de la St. Jean-Baptiste, à Québec :

Mercredi soir, le 23 juin, il y aura un concours de tous les corps de musique.

Le 24 juin, une messe pontificale sera célébrée par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque Taschereau, sur les hauteurs des Buttes à Neveu, Plaines d'Abraham. La cérémonie commencera à huit heures. Un chœur composé de plusieurs milliers de voix, aidé de 30 à 40 corps de musique, chantera une messe harmonisée spécialement pour cette circonstance solennelle, sous la direction de M. Gustave Gagnon, organiste de la Basilique.

Le sermon, comme nous l'avons déjà annoncé, sera prononcé par Sa Grandeur l'évêque du diocèse de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine.

Immédiatement après la messe, la présentation des adresses aura lieu sur la place même; une estrade sera érigée à cet effet sur laquelle se trouveront placés les personnages distingués à qui la Société St. Jean-Baptiste devra présenter ces adresses.

Cette cérémonie terminée, le défilé de la procession commencera de suite, sur un signal donné par un coup de canon. Voici l'ordre qui sera suivi dans ce défilé : 1o. tous les corps du centre; 2o. tous les corps de l'aile droite; 3o. tous les corps de l'aile gauche. Chacun de ces corps défilera dans l'ordre du numéro qui lui sera indiqué par le commissaire ordonnateur.

Voici maintenant l'itinéraire qui sera suivi par la procession :

Grande Allée; rues St-Louis, Du Fort, Boade, La Fabrique, St Jean, jusqu'à la pointe, d'Aiguillon, jusqu'à la jonction de la rue St George, côte d'Abraham; St-Vulier, à l'ouest, Massue, Albert, Colomb, St Ours, St Vulier, à l'est, jusqu'à la côte du Palais, les Remparts, la grande Batterie, Dauphine, Du Fort, et la Terrasse Frontenac, où une tribune sera érigée pour les orateurs qui adresseront la parole à l'immense concours de peuple présent.

Le soir grand banquet dans la magnifique bâtisse des patineurs (*Skating Rink*), près la porte St-Louis; ce vaste édifice pourra contenir de 1500 à 2000 convives. Le prix et le menu de ce banquet populaire seront connus sous peu.

Le même soir il y aura illumination et feux de joie par toute la ville.

Le vendredi matin, il y aura une exposition, au *Drill Shed*, Grande Allée, de tous les chars allégoriques, bannières et insignes, afin de permettre à tout le monde de pouvoir en examiner et apprécier la beauté et le goût artistiques. Des personnes seront chargées de donner toutes les descriptions et toutes les informations désirables. Il y aura aussi grande musique par les fanfares.

Le nombre des chars allégoriques qui devront figurer dans la procession du 24 juin, s'élèvera à plus de 25, et les bannières et drapeaux à plus de quatre-vingts. Quant aux chars allégoriques, nous pouvons dire ici qu'ils dépasseront de beaucoup tout ce qui aura encore été vu, non seulement sur le continent américain, mais encore sur le continent européen. Le

sonstruction de tous ces chars va nécessiter une dépense, croyons-nous, d'environ 50.000 francs, et nous devons ajouter que les des-ins. ont été préparés pour la plupart par nos artistes les plus en renom du pays.

Dans l'après midi, il y aura, à trois heures, grande réception à Spencer Wood, par son Excellence le lieutenant-gouverneur, qui s'intéresse si vivement au succès de la Convention Nationale et de la grande démonstration du 24 juin prochain. Tous les corps de musique assisteront à cette solennelle réception qui ne pourra manquer de laisser de bien vives impressions dans l'esprit de tous ceux qui se rendront au patriotique appel du lieutenant-gouverneur.

Le soir, il devra y avoir feux d'artifice et plusieurs autres amusements qui seront connus prochainement.

Tel est à peu près l'aperçu de tout ce qui aura durant les jours de fête de la St. Jean-Baptiste. Il va sans dire que tous les travaux de la Convention Nationale ne sont point compris dans ce résumé.

Maintenant, voici quelques informations concernant la réception de nos compatriotes à Québec, le prix de la pension et l'organisation des bureaux de réception.

Il y aura trois bureaux : 1o. à la station du chemin de fer du Nord; 2o. au chemin de fer du Grand Tronc; 3o. à la compagnie des vapeurs du Richelieu. Dans chacun de ces bureaux se trouvera un registre de tous les hôtels, maisons de pension, communautés et édifices publics qui recevront des pensionnaires. Ces derniers pourront faire leur choix d'après un plan de la ville qui sera préparé à cet effet. Les prix varieront d'une piastre à \$2.50 par jour selon les accommodations. La moyenne sera \$1.50 par jour. Il y aura aussi des maisons qui ne donneront que la pension et d'autres que le coucher.

Enfin des mesures sont prises pour donner le plus de confort possible aux nombreux visiteurs qui se rendront à Québec pour assister à notre belle fête nationale.

Nous ne craignons pas de dire que la ville de Québec sera préparée à recevoir, pour cette circonstance, de 80,000 à 100,000 personnes. Ainsi chacun peut donc se dire avec assurance, qu'il y aura place pour tout le monde.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU NAVET ET DU RUTABAGA.

Le navet est l'une des racines alimentaires les plus profitables que l'on puisse cultiver, soit pour la consommation sur place, soit pour l'amélioration des terres, par les engrais qu'il produit. Le navet est une plante améliorante par excellence, c'est-à-dire qui prend la majeure partie de sa nourriture à l'atmosphère sans toucher pour ainsi dire aux engrais du sol, qui pousse à l'ameublissement et à l'approfondissement de la couche arable, et qui nécessite le sarclage parfait des terres où elle se trouve placée.

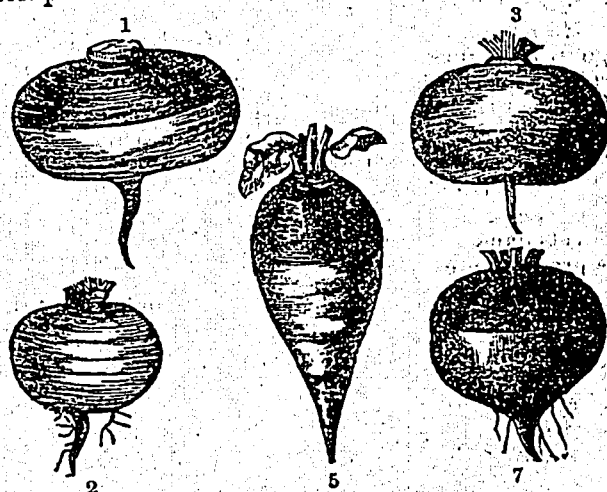
Il est avantageux de cultiver successivement sur le même sol un grand nombre de plants, parce que moins elles sont cultivées à des époques rapprochées, moins elles épuisent la terre et plus elles donnent de pro-

duits: sous ce rapport, d'après le témoignage des agronomes, la culture des navets est avantageuse; elle l'est encore sous d'autres qui sont particuliers à la plante: cultivées pour préparer le sol à la culture des céréales, elle l'épuise moins que les autres plantes cultivées dans le même but; telles que les pommes de terre et les pois; elle est en même temps, pour le bétail de toute espèce, particulièrement pour celui destiné à l'engrais, une nourriture d'hiver excellente, et comme la betterave elle fournit une quantité immense de nourriture. Après une récolte de navets, la récolte des céréales, du blé même, est plus abondante dans la plupart des terrains, parce que le terrain est mieux fumé, plus net et plus ameubli. Nous avons pour appuyer notre dire, la ferme du Collège de St. Anne, puisque, par cette culture, on a réussi à améliorer des champs qui l'année suivante donnaient un rendement considérable en blé.

La culture des navets ne le cède donc sous aucun point avantageux aux autres plantes racinées, et il faut bien qu'il en soit ainsi pour qu'elle soit devenue en Angleterre la plante de prédilection.

Il en est de la consommation des navets par les bestiaux, comme de la consommation des betteraves pour une fabrique de sucre de cette plante. Car, comme nous li-ons dans la *Revue d'économie rurale*: "Le mode d'emploi par les bestiaux est une véritable manufacture qui convertit un produit dans un autre beaucoup plus lucratif, ce qui augmente d'autant plus les bénéfices du cultivateur. Il y a cependant pour les cultivateurs cette différence, que la fabrication du sucre de betteraves exige des capitaux assez considérables et des connaissances particulières; tandis que l'action de faire consommer les navets par les bestiaux n'exige que la connaissance des besoins et des débouchés locaux. A l'époque actuelle, où le commerce des animaux, avec l'étranger, se fait sur une grande échelle, il convient de se livrer à cette culture afin d'avoir à offrir aux animaux, pendant l'hiver, une abondante nourriture. Outre la betterave que nous pourrions obtenir il ne serait pas de trop d'avoir à mêler les navets à la ration des animaux soumis à l'engrais."

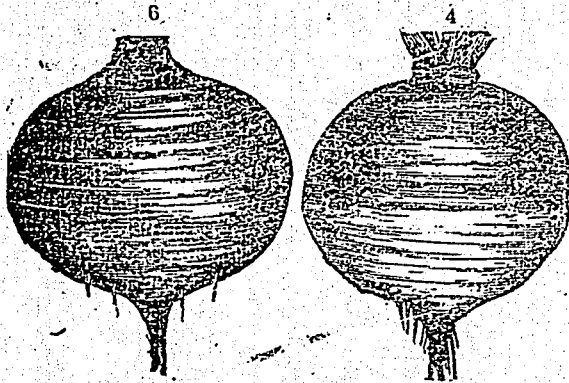
Les catalogues nous fournissent nombre de variétés de navets; nous en indiquerons ici les principales, soit pour la culture des jardins ou des champs:



1.— *Strapped leaved purple top*, de médiocre grosseur, à peu près rond, l'une des meilleures variétés pour l'usage de la table.

2.— *Orange Jelly*, go'éc d'Orange, aussi très bonne variété pour la table.

3.— *Yellow Malta*, hâtif de Malte, en forme de toupie, l'une des meilleures variétés pour la consommation pendant l'été.



4.— *Carter's Imperial Purple Top*, Impérial de Carter. Cette variété donne la plus entière satisfaction pour la nourriture des animaux et est très productive. Ce navet fut introduit en 1868 par MM. Carter, Dunnett et Beal de Londres, en Angleterre; il y fut bientôt reconnu comme le meilleur navet de Suède. Il est de forme oblongue et sa surface est très-unie et douce, avec un collet très-court; sa couleur est violette claire au dessus de terre; et d'une beau jaune dans la terre; sa chair est d'un jaune de crème, d'une texture très solide, sucré et d'une saveur agréable. La grosseur est de 6 à 10 pouces de longueur sur 4 ou 5 pouces de diamètre. Il se conserve bien; il est aussi très estimé pour la table. Un grand nombre de ceux qui ont cultivé cette variété lui donnent la préférence, étant, suivant eux, préférable aux autres variétés.

5.— *Jersey Navet*, navets de Jersey, gros, long, et d'une blancheur appétissante.

6.— *Green Top*; rond, ferme et très-productif.

7.— *White Norfolk*, blanc de Norfolk, convenant à la culture des champs; variété tardive.

Sol propre à la culture du navet.—Le meilleur sol pour la culture du navet et du rutabaga est un terrain plutôt frais que sec, sans être humide, léger, friable et riche en engrais. Cette culture doit donc se faire le moins possible sur les terres fort tenaces. Le navet de Norfolk croit assez bien dans les terres fertiles et argiluses.

On peut, au besoin, cultiver certaines variétés de navets dans des terrains sablonneux et maigres, mais le produit en est toujours faible.

Le navet se plaît sous un climat humide, frais et tempéré.

Le rutabaga, tels que le *Carter's Imperial-Top*, et le *Green Top*, est celui qui est le plus difficile quant à la nature du sol; il est inutile par conséquent d'essayer sa culture dans un terrain peu fertile, car on s'exposerait, si l'on peut en juger d'après l'expérience, à semer pour ne rien récolter.

La plupart des variétés de navets réussissent bien sur un sol calcaire.

Choix et conservation des graines.—On doit, si l'on fait sa propre graine pour la culture des navets, conserver pour porte graines les racines les plus belles, et qui, en proportion de leur grosseur, ont le moins de feuilles.

Il est important de s'assurer de la qualité de la graine si l'on est obligé d'en acheter. Quand les graines sont de diverses couleurs, vertes, jaunâtres, rouges, ou bigarrés, on doit les rejeter, car elles ne produiraient que des plantes chétives et misérables. La graine doit être pleine et noire, et pour la conserver il convient de la renfermer dans un sac de toile que l'on tient dans un lieu sec.

Engrais qui conviennent aux navets.—Le fumier de ferme consommé est toujours l'engrais que l'on préfère; le navet affectionne particulièrement le fumier de mouton, les chiffons de laine, les matières fécales, les os pulvérisés et les engrais fabriqués de débris de poissons. On ajouterait un peu de sel marin à ces divers fumiers qu'ils n'en agiraient que mieux. Toutes les substances contenant de l'acide phosphorique sous forme de phosphates solubles sont excellentes comme aliment pour le navet. La quantité d'engrais à fournir aux navets doit varier d'après sa plus ou moins grande richesse en matières fertilisantes et selon la durée de la ration. On ne saurait donc rien préciser à cet égard.

Le plus ordinairement le navet ne reçoit pas de fumure directe; il est obligé de se contenter de ce que la première récolte lui a laissé.

Voici comment, en Angleterre, on fait l'application des engrais: Lorsqu'on chaulle le sol, cette opération s'effectue en même temps que les travaux de déchaumage. Quand on sème à la volée, c'est également en donnant les labours préliminaires qu'on enfouit l'engrais; mais quand on sème au semoir perfectionné, on doit s'y prendre autrement.

Après avoir aplani le sol à l'aide d'un rouleau, on divise la surface du champ en petits billons ou plutôt en petites crêtes élevées, placées à la distance de 27 pouces l'une de l'autre; ceci se fait au moyen d'un bluttoir ou charrue à deux versoirs.

On conduit alors l'engrais sur le champ avec une charrette qu'on fait passer entre les crêtes, de manière à ce que les roues occupent les sillons intermédiaires. Le conducteur dépose le fumier en petits tas, à des distances régulières, avec une fourche crochue à deux dents; il est suivi de femmes, d'enfants, qui, armés de fourches ordinaires, étendent l'engrais aussi également que possible dans le sillon.

Dès que cette opération est terminée, on fend chaque petit sillon au moyen de la charrue à deux versoirs, et la terre, retombant des deux côtés, recouvre ainsi le fumier. Une couche de terre est dès lors disposée à recevoir la graine. Il est bon de noter ici que les billons dont il s'agit se font obliquement à ceux qu'on aurait l'intention de former plus tard pour recevoir le blé, l'orge, l'avoine, etc., qui doivent succéder aux navets; cette condition est indispensable pour la bonne répartition de l'engrais aux récoltes qui suivent dans l'assolement.—(A suivre.)

Culture du tabac.

Choix des plants.—Les cultivateurs se méprennent dans le choix des plants lorsqu'ils préfèrent les sujets munis de sept à huit feuilles; car il est démontré par la théorie et l'expérience que la reprise en est plus difficile et que les feuilles qui se trouvent sur le plançon sont autant de feuilles qui n'acquiescent pas le plus grand développement dont elles sont capables. Mieux vaut infiniment choisir les plantes qui n'ont que quatre ou cinq feuilles; d'abord la reprise en est plus facile, attendu que l'évaporation, qui est la cause primordiale du dépérissement des sujets repiqués, est beaucoup moins forte, toute proportion gardée, que dans les sujets à 7 ou 8 feuilles, et que les racines, organes absorbants, sont aussi plus développées dans les replants à 4 ou 5 feuilles que dans ceux qui ont 7 ou 8 feuilles; et ensuite les feuilles du bas qui se développeront ultérieurement pouvant être en plus grande nombre, à raison de leur rapprochement, la plante donnera un plus grand rendement.

De l'arrachage des replants.—Avant de commencer l'arrachage des replants, on doit inspecter le sol, et, s'il est sec, on l'humecte préalablement; ensuite on soulève les pieds à l'aide d'un long couteau que l'on glisse sous la pointe de la racine, et l'on imprime de haut en bas. L'arrachage direct est mauvais; non-seulement on s'expose à casser la racine principale, qui doit rester intacte, mais pendant cette manipulation on froisse aussi les feuilles, ce qui est une véritable détérioration des replants. Il est plus avantageux d'élever soi-même ses plants de tabac que d'avoir à les acheter d'ailleurs, si l'on considère qu'en cas de dépérissement d'une partie de la plantation, on n'a pas à sa disposition le moyen de combler les vides, tandis que, lorsqu'on a une pépinière, on y conserve un certain nombre de plants convenablement espacés qui peuvent servir pour cette éventualité.

Tableau indiquant la superficie d'un terrain.

Le tableau suivant peut être utile à un cultivateur qui désire se rendre compte sur la superficie d'un terrain à l'état de culture dans différents champs:

Cinq verges de largeur par 968 en longueur font un acre.

Dix verges de largeur par 484 en longueur font un arpent.

Vingt verges de largeur par 121 en longueur font un acre.

Soixante-dix verges de largeur par 69½ en longueur font un acre.

Quatre vingts verges de largeur par 60½ en longueur font un acre.

Soixante pieds de largeur par 726 en longueur font un acre.

Cent dix pieds de largeur par 397 en longueur font un acre.

Culture des fraises.

Avantages de la culture des fraises.—Le fraisier forme aujourd'hui l'objet d'une culture très-importante, et ses fruits obtiennent sur nos marchés des prix qui compensent triplement le travail que l'on s'impose pour cette culture. Nous avons maints exemples de jardiniers qui se sont créés une aisance assez enviable en quelques années, par la vente seulement de

leurs fraises; ces exemples sont nombreux, surtout aux Etats-Unis.

M. le Colonel Rhodes, propriétaire d'un immense jardin fruitier près de Québec, dit qu'il vend en moyenne chaque été cinq mille plantes de fraises, malgré qu'il ait pour lui faire compétition les fraises provenant des Etats-Unis, et celles des champs que l'on récolte aux environs de Québec.

En signalant ces faits, nous devons convenir que cette culture est par trop négligée si l'on en juge par le profit que nous pourrions retirer par la vente des fraises, surtout avec les facilités de transport que nous possédons et qui nous rapprochent des marchés.

Variétés de fraisiers.—La culture a produit un nombre considérable de variétés de fraisiers, à tel point que les catalogues publiés aux Etats-Unis mentionnent plus de 400 variétés diverses. Comment les reconnaître? Comment savoir que l'on ne cultive pas l'une pour l'autre, que l'on ne vend pas celle-ci pour celle-là.

De toutes ces variétés on distingue neuf formes principales: 1o. fruit rond ou sphérique; 2o. en cône; 3o. lobé; 4o. ovale; 5o. en crête de coq; 6o. cylindrique; 7o. en cône allongé; 8o. à côtes; 9o. en cœur ou en tonpie.

Chacune de ces subdivisions peut se subdiviser; ainsi on dit cône tronqué, aplati, etc.

Quand nous consacrerions dix pages à décrire le fraisier, nous n'apprendrions rien d'utile à ceux qui désirent se livrer à cette culture. Nous nous bornerons à dire qu'il n'y a que deux espèces qui ont donné naissance, par la culture et l'étude, à toutes les variétés que l'on en tire actuellement.

La fraise des bois, malgré qu'elle ait un parfum que les grosses variétés n'ont pas encore atteint, n'est pas aussi en vogue pour le commerce que ces dernières qui ont une si grande supériorité sur les petites, sous le rapport de la fraîcheur, de l'abondance du suc, de la beauté de la chair, de la forme, du coloris, de la saveur, de la succulence; quand on a mangé une seule fois de ces fraises, on ne désire plus jamais goûter à celle des bois.

Parmi ces centaines de variétés, l'amateur, ou celui qui désire en faire un commerce, doit choisir les plus fertiles, les plus vigoureuses, les plus belles, celles qui s'accroissent de tous les terrains et qui produisent les plus beaux fruits et les meilleurs. Parmi ces variétés, la "Sharpless," au dire des horticulteurs, est celle qui est actuellement la plus en vogue.

Dans la plupart de nos jardins les bonnes variétés cultivées sont rares, et les mauvaises trop répandues. Cependant il a été démontré que l'on peut retirer des bénéfices considérables, en s'appliquant à cultiver les meilleures variétés pour le marché.

D'où vient donc que l'on cultive tant de variétés improductives quand il y en a tant de bonnes dont le produit est dix fois plus élevé? De l'ignorance, de la routine ou d'une fausse économie, pour ne pas dire plus. Cependant, il suffit d'un calcul bien simple pour établir qu'une mauvaise variété qui ne coûte rien, coûte beaucoup plus qu'une bonne qu'on achèterait cinq cents le pied.

En effet, qu'est-ce que le prix d'achat de 100 pieds de fraisiers, alors même qu'ils coûteraient \$3, quand on peut s'en procurer des milliers par la multiplication des fillets ou coulants?

Plantez donc de bonnes variétés, et si vous êtes embarrassé pour les choisir, rapportez-vous en à un pépiniériste digne de votre confiance. Il vous fera, en toute circonstance, un choix bien supérieur à celui que vous pourriez faire vous-même, si vous lui laissez toute latitude; car il cultive lui-même de préférence les bonnes, n'ayant pas d'intérêt à cultiver les médiocres ou les mauvaises.

Sol convenable au fraisier.—Le fraisier demande un sol de consistance moyenne, parfaitement ameubli et ne se ressentant jamais d'une trop grande humidité. Ce sol doit être très-riche, mais les fumures ne doivent jamais être données à forte dose; on doit prescrire complètement tout engrais pailleux. Le bon terrain mélangé de cendres et du fumier de vaches, bien décomposé, produit d'excellents résultats.

Les fruits sont plus parfumés, plus délicats, lorsqu'on cultive le fraisier dans les sols calcaires, sablonneux et légers.

L'exposition du midi diminue la quantité, mais elle augmente la qualité; celle du nord augmente la quantité, mais diminue la qualité.

Plantation.—Le fraisier se plante à l'automne et au printemps.

La plantation d'automne a un grand avantage sur celle du printemps, parce que le plant, végétant et s'enracinant pendant l'hiver, peut donner une récolte dès l'année sui-

vante: on gagne donc près d'un an en plantant à cette époque. D'autre part, le succès de la plantation est plus certain, surtout dans les terrains secs et légers et aux expositions chaudes. Cependant, dans les terres humides et froides, il est préférable d'attendre au printemps. Un grand nombre de jardiniers préfèrent la plantation au printemps. M. l'abbé Provancher, dans son *Verger Canadien*, recommande particulièrement la plantation du fraisier au printemps.

On plante les fraisiers en bordure, en ligne ou en planches. Si l'on plante en bordures, on pourra espacer les pieds de dix à douze pouces; si l'on plante en lignes, il faudra espacer les lignes de 20 à 24 pouces et distancer les pieds de 10 à 12 pouces dans les lignes; si l'on plante en planche on le fera en quinconce et à un pied dans tous les sens. Les sentiers qui séparent les planches doivent avoir deux pieds. Cette opération se fait en août ou en septembre, ou bien en avril ou en mai.

Lors de cette opération, on enlève des plants à transplanter toutes les feuilles qui se seraient développées, ne conservant que celles qui ne le seraient qu'à demi; les racines doivent être raccourcies d'un tiers ou de moitié de leur longueur. Ce raccourcissement des racines a pour effet d'en faire pousser d'autres près de la couronne du plant; il est aussi avantageux aux fraisiers qui ont été plantés le printemps, qu'ils aient été arrachés de la pépinière depuis longtemps, ou nouvellement arrachés; le bout des racines ayant été meurtri, il est nécessaire que les racines soient unies et claires lors du réplantage. Si la plantation se fait à l'automne il n'est pas nécessaire d'opérer le raccourcissement des racines.

Lors de la plantation, s'il est possible, il convient de choisir un temps sombre. Pour tracer les lignes, on doit se servir d'un cordon que l'on maintient à quelques pouces de hauteur du sol, afin de pouvoir planter sous le cordon. Faites une petite butte à la place que doit occuper chaque plant afin d'y étendre régulièrement les racines de tous côtés; puis ensuite remplissez le trou, ayant soin de ne pas couvrir de terre la couronne du fraisier; presser alors fortement le sol tout autour du plant avec la main, afin que la racine puisse bien reprendre.

Après la plantation, il n'y a plus qu'à tenir le terrain net par des sarclages et des bêchages, et à pincer les coulants dès qu'ils se montrent; cette dernière précaution est indispensable, si l'on veut que les pieds prennent de la vigueur et préparent de beaux fruits. On se trouve toujours bien de le faire surabondamment, sans les laisser prendre leur accroissement; il est surtout nécessaire de les supprimer à l'instant où le fruit n'est que ce qui décide de la grosseur et de la bonté du fruit.

La suppression des coulants est donc de première nécessité. Il n'y a pas de récolte là où il y a des coulants, car le fraisier cherche plutôt à se reproduire qu'à fructifier.

Multiplication du fraisier.—Le fraisier se multiplie de trois manières: par éolat de vieux pieds, par les coulants, et les semis.

Les deux premiers moyens sont les seuls qui reproduisent exactement les caractères de la variété. Le semis offre que des variétés incertaines et qu'il faut étudier, ce qui n'est que du ressort du pépiniériste qui fait un commerce spécial de la vente de plants de fraisier.

Que ce soient des éclats de vieux pieds ou de jeunes coulants qu'on emploie à la multiplication; on les plante sur un seul rang au milieu d'une planche de trois pieds de large. On supprime les fleurs et on laisse pousser les coulants, qui produisent le plant nécessaire aux plantations.

(A suivre.)

Choses et autres.

Fraises "Sharpless."—Voici le témoignage qu'offre sur cette variété de fraises, M. l'écrivain de la *Montreal Gazette*, qui est chargé de la partie horticole de ce journal:

Des mille variétés nouvelles de fraises introduites dans le pays, celle appelée "Sharpless" donne la plus entière satisfaction, au dire de tous ceux qui l'ont introduite dans leur jardin. C'est certainement une variété remarquable par ses feuilles; celles mêmes des jeunes plants sont très-grandes, et pour cette raison, il faut avoir soin de leur donner beaucoup d'espace, si l'on veut obtenir des fruits abondants et très-gros. Quelques variétés produisent de gros fruits sur un seul plant; mais ce qui est à désirer, c'est qu'ils soient en grand nombre. De ce que je connais de la variété "Sharpless" je puis dire que ses fruits sont gros et abondants. Pour juger de la valeur de cette variété, il suffit de la voir en pleine végétation, lorsque les

plants sont chargés de fruits. Les journaux qui ont donné le fac-simile de fraises "Sharpless" ne vous donnent qu'une faible idée de la grosseur des fruits, car l'on pourrait croire qu'elles ont été choisies parmi un grand nombre de plants. Les connaisseurs cependant y reconnaissent l'indication d'une variété extraordinaire, par la forme irrégulière des fruits. Quant à la qualité des fruits, elle est remarquablement bonne en considération de leur énorme grosseur, et je ne crois pas que l'on puisse trouver à redire sur ce point. Suivant moi il est impossible de cultiver une variété de fraises qui puisse donner autant de satisfaction quant à la qualité jointe à la grosseur de ses fruits.

Comme nous l'avons déjà dit on peut se procurer cette variété de fraises en s'adressant à M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies.—Nous avons nous-même planté cent plants de cette variété dans notre verger, il y a quelques jours; nous avons reçu ces plants en très-bonne condition.

RECETTES

Le hêtre comme paratonnerre.

C'était à l'ombre d'un hêtre que les bergers anciens faisaient reposer leur troupeau, *sub tegmine fagi*, ce n'est pas aux allusions du poète que le hêtre doit son renom, mais parce qu'il est un paratonnerre naturel. En effet le hêtre touffu garantit de la foudre, vous trouvez sous son feuillage un refuge assuré pendant l'orage; et ce n'est pas, encore une fois, une confiance fondée sur des circonstances hasardeuses ou éventuelles; mais une vieille tradition nous fait croire à cet avancé, et de fait aucun exemple ne milité contre. Faites donc des plantations de hêtre auprès de vos bâtisses, il protégera vos bestiaux et vos bâtiments, mais ayez de plus la générosité d'en planter un sur le grand chemin qui sillonne vos terres, et le voyageur qui y cherchera refuge au temps de l'orage bénira votre bon cœur.

Profondeur des puits.

Donnez pour profondeur au puits que vous creusez trois fois son diamètre. Par exemple un puits de cinq pieds de large doit être creusé de 15 ou 16 pieds. L'eau s'y conservera plus fraîche et plus pure. Pour qu'elle soit toujours claire remplissez votre puits de roches, de pierres grossières, jusqu'à la hauteur de 4 ou 5 pieds; vous remarquerez que les saletés, la boue qui troubleraient votre eau se déposeront toujours au fond, au-dessous des pierres.



GONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, le

18 JUIN PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à dater du 1er OCTOBRE prochain.

BUCKLAND et ST. LAZARE, trois fois par semaine;

BUCKLAND et ST. MAGLOIRE, une fois par semaine;

ISLE AUX GRUES et MONTMAGNY, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Buckland, St. Lazare, St. Magloire, Isle aux Grues et Montmagny, ou au Bureau du sousigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

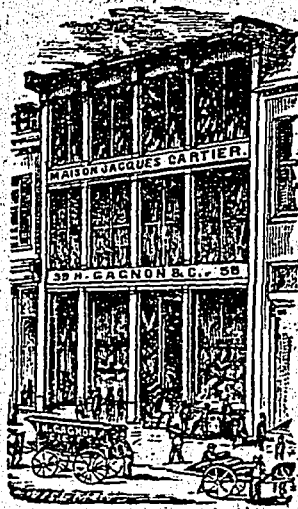
W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 4 mai 1880. }

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

Nous invitons tout particulièrement les cultivateurs et autres personnes de la campagne, qui ont pour habitude, tous les printemps, de faire leurs achats de marchandises sèches à Québec, de venir visiter notre magasin avant que d'acheter ailleurs. Les arrangements qu'il nous a été possible de conclure il y a quelques mois, dans le règlement de nos affaires nous permettent d'offrir en vente nos marchandises à prix très-réduits. L'assortiment est des plus considérable, et chacun sera sûr d'obtenir tout ce dont il a besoin à des prix qui défient toute compétition.

Encore une fois, si vous désirez profiter du bon marché rendez-vous à la Maison Jacques-Cartier, où vous obtiendrez complète satisfaction quant au prix et à la bonne qualité des marchandises.

H. GAGNON & CIE.,
No. 58, Rue de la Couronne, Québec

12 Mai 1880. — 1m.



CANAL GRENVILLE

RIVIERE OTTAWA.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux) et portant à l'endos "Soumissions pour travaux, Canal Grenville," seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le TROISIEME jour de JUILIN prochain, pour la construction de deux portes d'écluses et autres travaux, à Greece's Point, où à l'entrée inférieure du Canal Grenville.

Une carte de la localité, ainsi que les plans et devis des travaux à faire, peuvent être vus à ce Bureau, et au Bureau de l'Ingénieur résidant à Grenville, le et après JEUDI le 20 MAI courant, et l'on peut se procurer des formules imprimées de soumission, à chacun de ces deux endroits.

Les entrepreneurs devront se rappeler qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement d'après les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie — de porter les signatures, la nature de l'occupation et le lieu de résidence de chacun des associés; et de plus un chèque de banque accepté pour la somme de \$2,000 doit accompagner la soumission, laquelle somme ne sera pas remise si la soumissionnaire refuse d'accepter le contrat aux prix et conditions mentionnés dans la soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont la soumission aura été acceptée seront requis de faire un dépôt de 5 p. c. sur le montant du contrat, sous huit jours à dater de l'avis. La somme envoyée avec la soumission formera partie du dépôt.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour travaux faits sera payée, tant que l'ouvrage ne sera pas complètement terminé.

Le Département ne s'engage pas cependant à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer
et Canaux,

Ottawa, le 13 mai 1880.



CANAL WELLAND.

Avis aux Constructeurs de Ponts

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées "Soumissions pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des Malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUILIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le Canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 21 JUILIN prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur la formule imprimée, et dans le cas d'une compagnie — de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que ne plus, un chèque de banque accepté, pour le somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat — dont la somme envoyée avec la soumission formera partie — qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880.



CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs Machinistes

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées "Soumission pour portes d'écluses, Canal Lachine" seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI le 3 JUIN prochain, pour construction de portes et de tous les appendices du Canal Lachine.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce Bureau, le et après JEUDI le VINGT MAI prochain, où l'on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, — et dans le cas d'une compagnie — de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de \$250, pour les portes de chaque écluse n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du contrat — dont la somme envoyée avec la soumission formera partie — qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de HUIT jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrage faits sera payé, tant que tout les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de Fer }
et des Canaux. }
Ottawa, 29 mars 1880. }



CANAL WELLAND.

Avis aux Ingénieurs-Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné [Secrétaire des chemins de fer et des Canaux] et endossées: "Soumission pour Ecluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest le 3ème JOUR DE JUIN prochain, pour la construction des portes et de tous les accessoires nécessaires pour les nouvelles écluses sur le Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus le et après jeudi le 20 mai prochain, à ce bureau où on pourra se procurer les formules de soumission.

Ceux qui soumissionneront devront fournir les outils nécessaires et avoir une connaissance pratique de ces sortes d'ouvrages; ils ne devront pas oublier qu'il ne sera fait aucun cas des soumissions qui ne seront pas faites strictement suivant la formule imprimée; aussi que de celles faites par une société, à moins qu'elles ne portent les signatures de chaque associé, leur occupation et le lieu de leur résidence; et de plus chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour une somme de \$350 pour les portes de chaque écluse laquelle somme sera confisquée si les soumissionnaires refusent d'exécuter le contrat pour les ouvrages, aux taux et aux conditions spécifiés dans les soumissions.

Le chèque inclus dans chaque soumission sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour la parfaite exécution du contrat celui ou ceux dont la soumission sera acceptée recevra un avis que sa soumission est acceptée, moyennant un dépôt de CINQ POUR CENT sur le montant du prix du contrat, la somme de \$250 déjà envoyée avec la soumission étant considérée comme une partie du montant à être déposé au crédit du Receveur Général, sous huit jours à compter de la date de cet avis.

Quatre-vingt dix pour cent seulement seront payés en proportion des travaux exécutés jusqu'au parachèvement complet de l'ouvrage.

Ce département, cependant, ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer }
et des Canaux }
Ottawa, 29 mars 1880. }



CHEMIN DE FER
DU

PACIFIQUE CANADIEN.

Soumission pour Matériel Roulant.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour fourniture d'un MATERIEL ROULANT devant être livré sur le Chemin de fer du Pacifique Canadien, pendant les quatre années à venir. On devra livrer chaque année les objets suivants ou à peu près, savoir: —

- 20 Engins Locomotives.
- 16 Chars de première classe (dont une partie en traverso).
- 20 Chars de seconde classe (dont une partie en traverso).
- 3 Chars Express et à Bagage.
- 3 Chars Poste et à Fumer.
- 240 Chars Botte à Fret.
- 100 Chars à Plateformes.
- 2 Charrues à Ailes.
- 2 Charrues à Neige.
- 2 Flangers.
- 4 Chars à Mains.

Le tout devant être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré au Chemin de fer du Pacifique Canadien au Fort William ou dans la Province du Manitoba.

On peut, sur demande, se procurer des plans et spécifications, au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le et après le 15e JOUR DE MARS prochain.

Les soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à MIDI le PREMIER JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer }
et des Canaux, }
Ottawa, le 17 février 1880. }
19 Février 1880. }